

INFO

TRANSPORT ADAPTÉ



urbis
TRANSPORT URBAIN LES MOULINS

Juin 2015

TOUJOURS PLUS DE CROISSANCE!

Nous comptons actuellement 1 543 personnes admises au service de transport adapté. Du 1er janvier au 31 mars 2015, nous avons effectué **21 081 déplacements**. Cela représente une **augmentation de 4,6 %** par rapport à la même période en 2014.

LA SAISON ESTIVALE EST À NOS PORTES

Soyez prévoyant, communiquez avec nous le plus tôt possible pour nous informer de la date de fin de vos activités d'hiver et pour réserver vos activités d'été.

Les renseignements à fournir lors de votre réservation

- Votre nom ou votre numéro de dossier;
- Les dates de début et de fin de votre activité;
- Les adresses exactes de départ et de destination, en précisant les portes d'accès à utiliser si ce n'est pas la porte principale (sauf pour les lieux publics où les accès sont déterminés par le service de transport adapté pour plus d'efficacité);
- Les heures souhaitées d'arrivée à destination et de retour;
- La présence ou non d'un accompagnateur;
- Le type d'appareil utilisé lors de votre déplacement (canne, fauteuil roulant, marchette, etc.);
- S'il y a lieu, la présence d'un chien-guide ou d'un chien d'assistance.

Note importante :

L'heure d'arrivée à destination et de retour souhaitée est celle à la porte de l'édifice. Prévoyez du temps pour vous rendre de la porte de l'édifice au lieu de votre rendez-vous ainsi que pour en revenir.



DÉLAIS POUR EFFECTUER VOS DEMANDES DE DÉPLACEMENTS

Le tableau suivant présente le délai maximum pour effectuer vos demandes de déplacements :

DÉPLACEMENTS LOCAUX	
Pour les déplacements du MARDI AU VENDREDI	Au plus tard la veille AVANT 12 H (MIDI)
Pour les déplacements du SAMEDI, DIMANCHE OU LUNDI	Au plus tard le jeudi précédent AVANT 12 H (MIDI)
DÉPLACEMENTS HORS-TERRITOIRE	
Pour les déplacements du SAMEDI, DIMANCHE OU LUNDI	Au plus tard le mercredi 16 H
Pour les déplacements du MERCREDI	Au plus tard le lundi avant 12 H (MIDI)
Pour les déplacements du JEUDI	Au plus tard le mardi avant 12 H (MIDI)
Pour les déplacements du VENDREDI	Au plus tard le mercredi avant 12 H (MIDI)

MON ÉCO-PASSE,
MA LIBERTÉ

urbis
TRANSPORT URBAIN LES MOULINS



ÉCO-PASSE POUR LES 6 À 25 ANS

48,00\$
PRIX RÉGULIER
195,00\$

PROMOTION VALIDE POUR LA PÉRIODE
DU 21 JUIN AU 31 AOÛT 2015

- PASSE INTERNE ET EXTERNE
(POSSIBILITÉ D'ALLER À MONTRÉAL, LAVAL ET STE-THÉRÈSE)
- UNIQUEMENT SUR CARTE OPUS ÉTUDIANT AVEC PHOTO OU
EN ABBONNEMENT VIRTUEL AVEC LE TRANSPORT ADAPTÉ



INFORMATION 450 964-1098
WWW.URBIS.LESMOULINS.CA

LA RENTRÉE

NOUS AVONS ÉTÉ INFORMÉS DU DÉMÉNAGEMENT DES ACTIVITÉS DU CENTRE L'AVENIR SECTEUR FISA AU 950, MONTÉE DES PIONNIERS À TERREBONNE.

Suite à une entente avec les organismes concernés et pour nous permettre de bien préparer la saison automnale qui commencera le lundi 31 août, veuillez confirmer vos demandes de transport pour le début des activités de l'association la Rose-Bleue et/ou du Centre l'Avenir, **au plus tard**, le mercredi **15 juillet à midi**.

Toute demande de changement ou d'ajout reçue après ce délai ne pourra être effective que durant la semaine commençant le 8 septembre.

TARIFICATION

Les tarifs applicables au service de transport adapté sont les mêmes que pour le service de transport régulier d'Urbis. Si vous avez besoin d'un reçu, vous devez le demander au conducteur lors de votre paiement.

Modes de paiement

ARGENT COMPTANT	▶	Monnaie exacte
BILLETS PAPIER TRANSPORT ADAPTÉ	▶	Valides uniquement sur le réseau de transport adapté
ABONNEMENT MENSUEL VIRTUEL	▶	Valide uniquement sur le réseau de transport adapté
ABONNEMENT MENSUEL SUR CARTE OPUS	▶	Valide sur les réseaux de transport régulier et adapté

Veuillez noter que les billets du réseau régulier chargés sur la carte OPUS **ne sont pas valides** sur le réseau du transport adapté.

De plus, si vous optez pour un laissez-passer mensuel sur la carte OPUS, **vous devez montrer votre carte à chacun de vos déplacements**, en l'absence de celle-ci, le paiement de votre passage vous sera exigé.

TARIFS 2015

- Tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015
- Personnes de 65 ans et + : Gratuité zone 1 seulement pour les résidents de Mascouche et de Terrebonne

ZONE 1 (INTERNE) MASCOCHE ET TERREBONNE				ZONE 2 (EXTERNE) LAVAL MONTRÉAL STE-THÉRÈSE		
	Régulier	Étudiant	65 ans et +		Régulier	Étudiant et 65 ans et +
Comptant	2,75 \$	2,75 \$	Gratuit	Comptant	4,75 \$	4,75 \$
Livret de 6 billets	14,00 \$	8,50 \$	Gratuit	Livret de 6 billets	24,00 \$	14,25 \$
Laissez-passer	60,50 \$	36,25 \$	Gratuit	Laissez-passer	102,50 \$	61,25 \$
Éco-passe (titre de transport interne et externe valide du 21 juin au 31 août) → Régulier : N/D Étudiant : 48,00 \$ 65 ans et + : N/D						
CRT de Lanaudière : Tarif zone 1 + tarif applicable sur le territoire de la MRC de destination				Extérieur du territoire de la MRC Les Moulins et du CRT de Lanaudière : Tarif zone 1 + tarif zone 2 + tarif applicable sur le territoire de destination		